

ment a inclus, dans ces projets d'expansion, la construction d'une quatrième piste?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, la circulation aérienne à l'aéroport de Malton s'accroît sans cesse et les deux aérogares ont presque atteint le point de saturation. Le gouvernement s'est donc vu forcé d'élaborer un nouveau plan directeur pour l'aéroport. C'est ce que nous avons fait et nous le rendrons public mardi prochain. Le plan fera l'objet d'un examen public et sera éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions auxquelles nous aboutirons.

Une voix: Où, à Pickering?

M. Pepin: A Malton.

En ce qui concerne la quatrième piste, pour éviter que certaines personnes ne s'inquiètent, je signale que cela n'est pas prévu dans le plan directeur, ce qui veut dire, indirectement, que le plan directeur prévoit une troisième aérogare.

En ce qui concerne le financement de la troisième aérogare, nous n'avons pas encore arrêté de décision, mais nous envisageons la possibilité de confier au secteur privé le financement des travaux.

* * *

LES AFFAIRES MUNICIPALES

L'ENTENTE AVEC L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD AU SUJET DU PROGRAMME DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de la SCHL. Les collectivités de Bunbury et Southport, à Cardigan, dans l'Île-du-Prince-Édouard, par suite d'un engagement du gouvernement fédéral pris dans le cadre du programme d'aide aux services communautaires, ont entrepris la construction en trois phases d'un système de traitement des eaux usées dont elles avaient un urgent besoin. La première phase en est terminée, mais le gouvernement fédéral a rompu l'accord qu'il avait passé avec le gouvernement provincial. Le gouvernement fédéral prendra-t-il enfin ses responsabilités et respectera-t-il les engagements qu'il a pris envers ces collectivités? Dans le cas contraire, le ministre peut-il nous dire d'où proviendront les fonds nécessaires?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, j'ai déjà répondu hier à une question identique que m'a posée le candidat conservateur à l'élection partielle dans cette circonscription.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: Le candidat libéral ne s'en inquiétait même pas.

M. Cosgrove: J'ai fait savoir à ce candidat que le gouvernement n'avait pas rompu l'accord en question, mais que le gouvernement provincial avait mal informé les municipalités. En fait, la recommandation de mettre fin à ce programme a d'abord été présentée au gouvernement conservateur précédent dans des documents de politiques où il était également recommandé de mettre fin à un certain nombre de programmes sociaux, recommandations auxquelles le présent gouvernement n'a pas donné suite.

Questions orales

M. Lewis: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre. Lorsque le gouvernement fédéral libéral a conclu cet accord, il était question d'un programme en trois phases. A l'origine, il s'agissait de la construction en trois phases d'un système de traitement des eaux usées. Comment le gouvernement fédéral peut-il donner un espoir à ces gens pour ensuite annuler le programme?

M. Baker (Nepean-Carleton): Ça lui est facile.

M. Cosgrove: Madame le Président, j'invite le député et quiconque s'intéresse vraiment à cette question, et non d'un point de vue purement partisan à cette époque-ci de l'année, à lire l'accord en question qui est intervenu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Ils pourront ainsi constater d'eux-mêmes que le député d'en face qui a posé la question, de même que ceux qui en font un argument politique, sont mal informés.

* * *

L'AGENCE D'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

LA POLITIQUE RELATIVE À L'EXPLOITATION DE BOUTIQUES HORS-DOUANE

M. Joe Reid (St. Catharines): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Elle a trait à la politique du gouvernement actuel de canadienisation et d'«Achetez canadien». Selon un rumeur lancée il y a environ un mois, deux entreprises américaines seraient favorisées pour l'exploitation de boutiques hors-douane au Canada. Un communiqué du ministère du Revenu national a annoncé tout récemment que l'établissement de boutiques hors-douane n'était qu'une question de temps. Le ministre dirait-il maintenant à la Chambre si le gouvernement a pour politique de négocier avec des entreprises étrangères l'exploitation de boutiques hors-douane au Canada?

L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national): La réponse brève est non, madame le Président, il est vrai que l'établissement de boutiques hors-douane n'est qu'une question de temps.

M. Nielsen: De combien de temps?

M. Rompkey: J'ai chargé un comité consultatif, présidé par mon secrétaire parlementaire et celui du ministre de l'Industrie et du Commerce, de me conseiller sur les directives à suivre dans l'octroi de permis pour les boutiques hors-douane. Pour parler simplement, nous voulons que ces directives donnent le plus de chances possible aux Canadiens. Je ne peux rien répondre de plus en attendant le rapport du comité consultatif.

ON DEMANDE DE NE PAS TENIR COMPTE DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

M. Joe Reid (St. Catharines): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Si, comme le ministre du Revenu national le prétend, la réponse est non, pourquoi le ministre de l'Industrie et du Commerce n'ordonne-t-il pas à l'Agence d'examen de